



CONSEIL D'ADMINISTRATION
MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
JEUDI 7 MARS 2024
COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 13 mars 2024

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Membres de droit

- Céline AUGER - Communauté de communes Billom communauté
- Bernard BÉRAUD – Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Frédéric CHONIER - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Annick FORESTIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Guy GORBINET - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Jean JALLAT - Les Champs d’Ail de Billom
- Alain MOLIMARD - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez
- Pierre ROZE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

- François ANSEL - Village de vacances Les demeures du lac.
- Bernard AUROY - Randonnée en Livradois-Forez
- Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites du Lotz
- Georges CHAMPAIN - Gîte des Erables
- Marie-Paule DAUPHIN – Route des Métiers
- Arnaud DE CADIER DE VEAUCE - Château des Martinanches
- Pierre DUBOST - Café Le Central
- Valérie GOBILLARD - Le Clos Goëlle
- Didier LAMBERT – Centre historique du monde des Sapeurs-Pompiers
- Alain NÉRON - Domaine du Faux Martel
- Helen SLIK – La Paresse en douce

Autre participant

- François-Xavier AUBERT LA FAYETTE – Maison du tourisme du Livradois-Forez
- Benoît BARRÈS – Maison du tourisme du Livradois-Forez
- Michel BARTHELEMY - BTB Conseils
- Sandrine ROCHAS – Maison du tourisme du Livradois-Forez

EXCUSÉS / ABSENTS

- Tony BERNARD - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Elisabeth BRUSSAT - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Pierre CONTIE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, pouvoir à Frédéric CHONIER
- Jean DELAUGERRE - Communauté de communes Billom communauté, pouvoir à Céline AUGER
- Chantal FACY - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Daniel FORESTIER - Communauté de communes Ambert Livradois-Forez
- Christine MILLER - Moulin de la Passerelle, pouvoir à Alain Néron
- Michelle CIERGE - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Cyril GUGLIELMO – Restaurant Le Gaspard des Montagnes
- Gérard GUILLAUME - Communauté de communes de Billom communauté
- Bernard LORTON - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Stéphane RODIER – Parc naturel régional Livradois-Forez
- Patrick SAUZEDDE – Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Préparation de l'assemblée générale

- I – Adoption du compte de résultat et bilan 2023
- II – Budget prévisionnel 2024
- III – Cotisations 2025 des membres actifs
- IV – Renouvellement du collège des socioprofessionnels

Pôle accueil – territoire – relations locales

- V – Convention avec l'association Randonnée en Livradois-Forez (RELF)
- VI – Programme de formations 2024 des prestataires touristiques
- VII – Outils d'accueil numériques
- VIII – Supports d'accueil et d'information
- IX – Balades nature et patrimoine
- X – Boutique : tarif pour la revente des produits boutique aux prestataires
- XI – Billetterie

Pôle marketing

- XII – Plan de promotion mutualisé
- XIII – Contribution à la promotion touristique de la fourme d'Ambert
- XIV – Campagne de communication digitale avec Aura tourisme
- XV – Campagne réseaux sociaux
- XVI – Salons et opérations de promotion du printemps

Pôle relations clients relations commerciales

- XVII – Actions commerciales 2024
- XVIII – Partenariat avec la plateforme "Cybevasion"

Pôle administration

- XIX – Conventions de partenariat avec la Route des Métiers et Sur les Pas de Gaspard
- XX – Comité social et économique : actions au bénéfice des salariés

B - INFORMATIONS

Pôle accueil – territoire – relations locales

- XXI – Fréquentation des BIT pendant les vacances de Noël
- XXII – Inauguration du BIT de Billom
- XXIII – Destination Grand air

Pôle marketing

- XXIV – Information sur les relations presse en cours

Pôle relations clients relations commerciales

- XXV – Bilan du partenariat avec le CSE Michelin 2023 et nouveaux séjours 2024
- XXVI – Référencement d'un produit vélo chez Alibert Trekking
- XXVII – Partenariat Enedis

Pôle administration

- XXVIII - Schéma de développement touristique

- XXIX - Compte rendu de la conférence de l'Entente (Information)
- XXX - Résultat des élections du Comité social et économique
- XXXI – Mouvements de personnels
- XXXII – Remboursement des frais de déplacement des membres du conseil d'administration

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – ADOPTION DU COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN 2023

Élu référent : Jean JALLAT

Le compte de résultat et le bilan 2023 sont présentés par Michel Barthélémy, expert-comptable.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'arrêter ce bilan et ce compte de résultat ;**
- **de le transmettre au commissaire aux comptes ;**
- **de le présenter à la prochaine assemblée générale.**

II – BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Élu référent : Jean JALLAT

Le budget prévisionnel 2024 de la Maison du tourisme est présenté par Jean Jallat, trésorier, et Benoît Barrès.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'arrêter ce bilan et ce compte de résultat ;**
- **de le transmettre au commissaire aux comptes ;**
- **de le présenter à la prochaine assemblée générale.**

III - COTISATIONS 2025 DES MEMBRES ACTIFS

Élu référent : Jean JALLAT

Les cotisations actuelles à la Maison sont de 30 €/membres actifs.

Il vous est proposé de conserver le montant des cotisations à 30 € pour 2025.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'arrêter ce bilan et ce compte de résultat ;**
- **de le transmettre au commissaire aux comptes ;**
- **de le présenter à la prochaine assemblée générale.**

IV– RENOUELEMENT DES SOCIOPROFESSIONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élue référente : Corinne MONDIN

Le collège des socioprofessionnels du Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans. Les sortants 2024 sont :

- Georges CHAMPAIN
- Jean JALLAT
- Gérard LECOQ
- Helen SLICK

Gérard LECOQ ayant démissionné en 2021 il a été remplacé lors de l'Assemblée générale 2022 pour la fin de son mandat par Pierre DUBOST

Les 4 sortants sont donc :

- Georges CHAMPAIN
- Jean JALLAT
- Pierre DUBOST
- Helen SLICK

Un appel à candidature a été lancé. Les candidats doivent déposer leur candidature pour le 19 mars à minuit. Les sortants peuvent se représenter.

V – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « RANDONNÉE EN LIVRADOIS-FOREZ » (RELF)

Élu référent : Bernard AUROY

Des conventions de partenariat entre le Parc naturel régional Livradois-Forez, Randonnée en Livradois-Forez (RELF) et la Maison du tourisme du Livradois-Forez sont signées pour une période de 3 ans depuis 2014 pour organiser le développement de la randonnée en Livradois-Forez. L'un des aspects de la convention concerne le financement de l'association Randonnée en Livradois-Forez.

En effet, suite à l'intégration du personnel anciennement de RELF à la Maison du tourisme et au transfert de ses financements publics liés au fonctionnement (contribution des communautés de communes, financement du Conseil général), RELF ne bénéficie plus d'aucun financement pour assurer un minimum de vie associative (que lui permettait le fonctionnement précédent). La Maison du tourisme s'était donc engagée à aider financièrement RELF à assurer ses missions d'autant que c'est elle qui répond à l'appel d'offre du conseil départemental pour l'entretien des sentiers de randonnée et qu'elle s'appuie pour cela sur le savoir-faire de RELF.

Il vous est proposé de renouveler la convention triennale pour la période 2024-2027 et l'appui à l'association Randonnée en Livradois-Forez pour un montant annuel de 3 000 €.

Le projet de convention est consultable : [2024_2026 Convention triennale PNR -MDT - RELF.docx](#)

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager les dépenses liées au soutien de l'association RELF pour un montant prévisionnel de 3 000 euros ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

VI – PROGRAMME DE FORMATION 2024 DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

Élue référente : Céline AUGER

La Maison du tourisme propose tous les ans un programme de formations, d'échanges et de rencontres destinées aux acteurs touristiques : connaissance du territoire, amélioration des pratiques en matière de communication et de commercialisation.

Le programme 2024 comprendrait les journées suivantes.

1. Journées découverte

Ces journées sont ouvertes à tous les acteurs partenaires ou non et ont pour objectif de :

- visiter des structures touristiques phares ou exemplaires pour le territoire ;
- se rencontrer pour mieux se connaître ;
- faire connaître les prestations aux conseillers en séjours des 10 bureaux d'information touristique de la Maison du tourisme.

En 2024, la Maison du tourisme proposerait 2 journées pour découvrir le secteur d'Olliergues (date prévisionnelle : 30 avril) et celui de Cunlhat (date prévisionnelle : 8 octobre).

2. Rencontres locales thématiques

3 demi-journées seraient proposées pour appréhender les réseaux touristiques et les labels, marques ou démarches de classement.

- le label Tourisme et Handicap (date prévisionnelle : 2 avril) ;
- le réseau de la Route des Métiers (date prévisionnelle : 23 mai) ;
- le tourisme durable (date prévisionnelle : 7 novembre).

3. Podcasts thématiques

Programme prévisionnel :

Thèmes	Période
Guide de sensibilisation à la vente en ligne	Février
Présentation des formations 2024 / présentation magazine	Mars
Nouveau site internet	Avril
Nouveautés été : balade nature et patrimoine, etc.	Mai/juin
Partir ici	Mai
Sortie topoguide ou top 10 des belles balades	En fonction des sorties
Présentation PNR	Septembre
Pack partenaire	Octobre
Catalogue groupe	Novembre
Taxe de séjour	Décembre

4. Atelier « vivez une expérience en Livradois-Forez »

L'objectif serait de faire vivre des expériences (positionnement de la destination) aux acteurs touristiques du territoire. En guise de test, pour la première année, il est proposé une participation à un

atelier d'initiation à la linogravure au centre culturel Le Bief (date prévisionnelle : le 10 avril). Le nombre de places est limité à 12 personnes et le tarif est fixé à 15 €/personne.

5. Ateliers de formation (collectifs et individuels)

La Maison du tourisme accompagne les prestataires touristiques dans le développement de leur offre touristique, leur communication et leur commercialisation. Elle propose tous les ans des « ateliers de formation » autour de 3 grands thèmes.

Programme prévisionnel 2024 :

Production touristique	J'apprends à utiliser l'outil Canva
	Je découvre les alternatives à un site internet
	La cybersécurité et le RGPD qu'est-ce que c'est ?
	Je découvre et participe à la fresque du climat
	Quelles actions mettre en place pour aménager mon hébergement et commencer/aller plus loin dans ma démarche de tourisme/développement durable ?
Promotion	J'utilise Meta business pour améliorer ma communication (Facebook Ads, post boostés) et pour programmer mes posts sur les réseaux sociaux
	L'expérience client : comment l'optimiser et ainsi augmenter fidélité et recommandation
	La Manufacture des Ambassadeurs : demande de la marque et utilisation
Commercialisation	Je participe/découvre le Club des utilisateurs de la vente en ligne en Livradois-Forez
	Je découvre le logiciel de commercialisation en ligne Open Pro
	Je découvre le logiciel de vente de billets (activité) Addock

6. Les forums et temps collectifs

Des changements sont proposés par rapport aux années précédentes. La MDT n'organiserait pas cette année de forum comme les années précédentes, considérant que de nombreux temps collectifs (ateliers de travail) seront proposés par le PNR dans le cadre de l'élaboration du Schéma de développement touristique. Par contre, il est proposé de nouveaux temps collectifs :

- **Un forum de lancement de la saison 2024** (en prévision : le mercredi 12 juin à 18h30 au Château des Martinanches à Saint-Dier d'Auvergne).
- **Un lancement de saison dans les 3 bureaux principaux dont les dates prévisionnelles seraient les suivantes.** L'objectif est de permettre aux élus et prestataires touristiques de rencontrer les équipes d'accueil. Dates prévisionnelles : 1er juillet à 17h30 (Billom), 3 juillet à 17 h 30 (Thiers), 9 juillet à 17 h 30 (Ambert).

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'organiser ce programme de formation, d'échanges et de rencontres pour un montant prévisionnel de 2 500 € HT,**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

Le programme complet a été diffusé par voix numérique dans la lettre bimensuelle (mars 2024). Pour chaque session une invitation est adressée par voix numérique aux personnes pouvant en bénéficier (détenteurs d'un pack partenaire).

VII – OUTIL D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

Élue référente : Céline AUGER

La Maison du tourisme s'est équipée d'un ensemble d'outils numériques pour améliorer / développer la qualité de l'accueil sur le territoire et les relations avec les prestataires touristiques. Ces outils nécessitent des engagements financiers annuels comprenant :

- l'utilisation, la mise à jour et le suivi de la qualité de la base de données des offres touristiques du territoire comprenant la contribution annuelle à la SCIC APIDAE et l'hébergement d'un outil de suivi interne de la mise à jour des fiches APIDAE et de la souscription des packs partenaires
- les abonnements Wifi pour certains BIT ; les abonnements nécessaires pour le fonctionnement de la borne numérique en centre-ville de Thiers ;
- le développement annuel et la maintenance de la plateforme d'inscription en ligne des packs partenaires ;
- les abonnements et coûts de maintenance du logiciel de ventes des produits boutique et de la billetterie.

Budget prévisionnel :

- Base de données offre touristique : adhésion annuelle à la coopérative APIDAE : 3 900 euros (augmentation de 550 €)
- Logiciel de gestion interne du suivi des packs et des mises à jour QUALIDAE (hébergement et maintenance) : 584 €
- Logiciel de mise à jour des offres touristiques par les prestataires touristiques : 950 euros
- Wifi dans les BIT (abonnement) : 430 euros
- Borne numérique de Thiers (abonnement, assurance vandalisme) : 380 euros
- Plateforme d'inscription au pack partenaire : 1 446 euros
- Logiciel boutique et billetterie : 1 770 euros

- **Total : 9 460 € HT**

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager les dépenses liées au développement et à l'utilisation de ces outils d'accueil numérique pour un montant prévisionnel de 9 460 € HT ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

VIII – SUPPORTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Élue référente : Céline AUGER

La Maison du tourisme réalise tous les ans des éditions pour assurer la qualité de l'accueil sur le territoire. Cette programmation comprend :

1. L'édition de guides des animations

La Maison du tourisme édite tous les ans des guides *Festivités et animations* pour chaque petites vacances scolaires (soit 4 numéros/an). Depuis 2022, ils sont simplement édités à la demande dans les bureaux d'information touristique et diffusés en version numérique à l'ensemble des prestataires et collectivités du territoire. Ils sont également téléchargeables sur le site internet www.vacances-livradois-forez.com

Les guides recensent les animations à vocation touristique sur le périmètre des 4 communautés de communes membres et celles proposées par des prestataires appartenant à un réseau soutenu par le Parc naturel régional Livradois-Forez dès lors que l'animation est saisie par l'organisateur via le formulaire en ligne.

Voir l'exemplaire du guide des vacances d'hiver 2024 : [agenda hiver 2024.pdf](#)

2. Le guide balade nature et patrimoine

La réalisation de cette édition s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat avec le syndicat mixte du PNR Livradois-Forez visant à organiser et promouvoir un programme de balades et visites guidées autour de la nature et des patrimoines. La MDT réalise ce guide grâce à des financements du PNR. Le guide sera revu dans sa conception afin de limiter le nombre de pages, ainsi que le nombre d'exemplaires tirés afin de respecter un budget prévisionnel de 2 762 euros, soit une réduction de 478 € par rapport à 2023.

3. Un guide hébergement numérique

La Maison du tourisme ne réalisera plus de guide hébergement numérique. Des extractions seront réalisées selon la demande des visiteurs. L'impression se fera à la demande dans les bureaux d'information touristique.

4. Les fiches suggestions

La Maison du tourisme avait conçu 11 fiches suggestions pour aider les hébergeurs du territoire à personnaliser davantage les suggestions d'activités à faire à proximité de leur structure aux profits de leurs clientèles. Elles ne seront plus remises à jour ni imprimées.

5. Un guide du pack partenaire

La Maison du tourisme réalise un guide du pack partenaire qui présente l'ensemble des services proposés aux acteurs touristiques de la destination. Il est imprimé en 150 exemplaires et est diffusé lors de la campagne de démarchage des prestataires qui débute en octobre.

Budget prévisionnel : 3 000 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **de réaliser l'ensemble des supports d'accueil et d'information comprenant 4 guides des festivités et animations locales, 1 guide des balades nature et patrimoine, un guide pack partenaire pour un montant prévisionnel de 3 000 € HT euros ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

IX - BALADES NATURE ET VISITES GUIDEES

Élue référente : Céline AUGER

1. La programmation

Le programme des Balades nature et patrimoine est un programme soutenu par le PNR Livradois-Forez dont la coordination et la promotion sont assurées par La Maison du tourisme. Les balades sont proposées du 1er juin au 31 octobre pour découvrir la nature et les patrimoines du Parc, déclinées autour

de 5 thématiques : nature et paysages, patrimoines et histoire, en famille, au crépuscule, balade autrement. Les balades sont encadrées par des accompagnateurs qualifiés : accompagnateur de moyenne montagne, guide-conférencier, animateur nature diplômé... Une cinquantaine de balades sont proposées par la Maison du tourisme, dont les trois-quarts sont des visites conduites par les guides-conférenciers de la MDT. Le quart restant (12 balades) est commandé à des accompagnateurs extérieurs qualifiés. Les visites conduites en interne sont les visites de ville des bourgs principaux. Les balades achetées à des accompagnateurs extérieurs sont des balades nature encadrées par des accompagnateurs en montagne : le site de Montpeloux, les gorges d'Issandolanges, la forêt du Haut-Livradois, la rivière la Credogne et les bois de Ravel. Le montant prévisionnel de l'achat de prestations de balades nature et patrimoine s'élève à 2 500 €.

2. La tarification

La Maison du tourisme applique une politique tarifaire familiale en accordant la gratuité aux enfants de moins de 12 ans et un tarif réduit aux moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi. Les tarifs ont été revalorisés lors du CA de juin 2023 pour une mise en application en 2024.

3. Système de réduction et gratuité pour les partenaires et nouveaux habitants

3 avantages seraient proposés

- Pour les partenaires de la Maison du tourisme : une visite gratuite de leur choix pour 2 personnes.
- Pour les vacanciers : une réduction de 20 % à tous les clients des prestataires d'hébergement partenaires qui réserveront en ligne une visite produite par la Maison du tourisme.
- Pour les nouveaux arrivants (nouveau) : une gratuité pour une visite/balade guidée (2 personnes) remise lors de pots d'accueil de nouveaux arrivants organisés par une collectivité locale.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'acheter des prestations de balades nature accompagnées par des guides qualifiés pour un montant prévisionnel de 2 500 € HT ;**
- **d'accorder aux nouveaux arrivants une gratuité pour 1 visite pour 2 personnes sous forme d'un coupon, diffusé uniquement lors de l'organisation de pot d'accueil des nouveaux arrivants ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

Concernant la gratuité d'1 visite pour 2 l'information a été diffusée dans le cadre de la lettre bimensuelle d'information, une information a été adressée spécifiquement aux prescripteurs (les hébergeurs). Dans le guide BNP un logo jaune "MDT" permet d'identifier les balades éligibles. L'assemblée demande de mettre en place un moyen pour reconnaître les balades éligibles sur le site Internet.

X - BOUTIQUE DES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Élue référente : Céline AUGER

1- Achat de produits boutique

La Maison du tourisme propose un certain nombre de produits dans les boutiques des BIT. Ces produits sont achetés de manière ferme (prix négocié plus intéressant) ou avec une convention de dépôt-vente (prix négocié moins intéressant mais retour des invendus possibles).

2- Pratique de la marge avant

Les pratiques commerciales appliquées par les offices de tourisme dans la revente de produits boutique aux visiteurs sont des marges allant de 20 à 30 % sur les prix d'achat. La Maison du tourisme souhaite valoriser les productions locales. Or, parfois, les petits artisans ou producteurs de la destination ne sont pas en mesure d'accorder une commission de cet ordre. C'est pourquoi, la Maison du tourisme pourrait appliquer une marge avant sur les produits de cette catégorie afin de réaliser une marge bénéficiaire d'au minimum 20 % (commission et marge avant incluses).

3- Tarif de revente de produits boutique aux prestataires

La Maison du tourisme propose à ses prestataires partenaires des tarifs privilégiés pour la revente de produits boutique. Dans la mesure où la Maison du tourisme bénéficierait de tarif négocié, elle en ferait profiter les acteurs touristiques à hauteur de 50%. Ex : la MDT achète un pot de miel 8 €. Elle le revend en boutique à 10 €. Elle le proposerait donc aux prestataires touristiques à 9 €.

4- Tarif de revente des produits boutique aux salariés de la MDT

La Maison du tourisme souhaite revendre les produits boutique auprès de ses agents à prix coûtant, à savoir le prix d'achat du produit majoré des frais de structure de 10%. Un bon de commande dédié sera adressé une fois par an à l'équipe lors de la commande annuelle réalisée en mars. C'est le CSE qui générerait la coordination des commandes.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'acheter des produits boutique pour un montant prévisionnel de 7 000 € HT ;**
- **d'autoriser l'application d'une marge avant pour que la marge récoltée par la MDT soit au minimum de 20 %;**
- **d'accorder la revente des produits boutique aux prestataires en appliquant 50% de réduction sur la marge commerciale.**
- **d'accorder la revente des produits boutique aux salariés à prix d'achat + 10 % ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

XI – BILLETTERIE

Affaire présentée par Corinne MONDIN

Le 13 juin dernier, le conseil d'administration avait modifié le principe de commissionnement appliqué au service de billetterie utilisée par les organisateurs d'événements :

- augmentation de la commission applicable à chaque billet de 6 % (au lieu de 5 %) ;
- suppression du plafonnement de 200 € pour les événements organisés par les mairies.

Le système de déplafonnement aurait un impact surtout pour 2 mairies, celle de Thiers et d'Ambert.

Mairie	CA billetterie (base 2023)	Simulation commission MDT à 6 % sans plafonnement
Ambert	12 123 € (En 2022 : 16 045 €)	727 € (en 2022 : 963 €)
Thiers	11 380 € (En 2022 : 4 629 €)	682 € (en 2022 : 278 €)

La mairie d'Ambert sollicite la MDT pour réétudier la question de la suppression du plafonnement considérant que ce changement de règles ferait fortement augmenter sa contribution, d'autant que pour les 2 premiers spectacles 2024, le chiffre d'affaires de la billetterie d'Ambert est déjà de 15 510 €.

Le conseil d'administration vote à 4 voix contre, 14 abstentions, 4 voix pour.

Il est décidé à l'unanimité de retravailler cette question et de la présenter lors d'un prochain conseil d'administration.

XII – PLAN DE PROMOTION MUTUALISÉ 2024 AVEC LES PARTENAIRES TOURISTIQUES

Élu référent : Alain NÉRON

Suite au CA du 12/12/2023, la Maison du tourisme du Livradois-Forez a proposé un plan de promotion mutualisé au profit de certains opérateurs touristiques. L'objectif est simple : mutualiser les moyens de communication entre les différents partenaires pour améliorer collectivement les performances de leur plan de communication respectif.

3 conditions préalables ont été définies comme obligatoires

- avoir signé la convention « pack partenaire 2024 » de la Maison du tourisme du Livradois-Forez ;
- être souscripteur de la marque Livradois-Forez et valoriser la marque en 2024, à minima sur dépliants et sur site internet ;
- faire un lien vers le site internet de la MDT.

Il faut également répondre à au moins un des 3 critères ci-dessous :

- être un événement majeur souscripteur du pack événement majeur : Festival de la Chaise-Dieu, Cyclo les Copains, Pamparina, World Festival Ambert, Les Fourmofolies, Coutellia, Rencontres Arioso, Concerts de Vollore, Festival de Montpeloux,, Foire à l'ail, Marché des potiers, Village des producteurs des sites remarquables du goût.
- être identifié comme sites incontournables par la MDT : ville de Thiers, ville d'Ambert, ville de Billom, musée de la coutellerie de Thiers, musée de la céramique de Lezoux, Moulin Richard de Bas, Coq noir, Train touristique, Château d'Aulteribe, station nature de Prabouré, musée de la fourme, abbaye de la Chaise-Dieu, Station de Chalmazel
- être un réseau touristique (Route des métiers, A pas de lynx, Sur les Pas de Gaspard, etc.)

Le plan prévisionnel était le suivant : [PLAN PROMOTION MUTUALISE.pptx](#)

4 actions ont été proposées :

- un pass inter-sites
- l'affichage urbain à Clermont-Ferrand et/ou à Lyon
- des campagnes sponsorisées et des posts "boostés" sur Facebook
- une action de publiportage dans un magazine régional.

Quelques partenaires supplémentaires ont validé leur participation au programme. Le programme est donc un peu plus ambitieux, sans augmenter la contribution de la MDT.

Le plan prévisionnel de financement est donc le suivant

Opération	Coût prévisionnel	Contribution des partenaires	Contribution MDT
Pass inter-sites	1 150 €	750 €	400 €
Affichage urbain	10 000 €	10 000 €	0 €
Campagnes digitales	2 500 €	1 250 €	1 250 €
Posts boostés	1 850 €	925 €	925 €
Publireportage	2 000 €	2 000 €	0 €
TOTAL	17 500 €	14 925 €	2 575 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **de mettre en place le plan de promotion mutualisé pour un montant prévisionnel de 17 500 € avec un autofinancement de la Maison du tourisme de 2575 € (dont 1775 € à prendre sur la ligne campagnes réseaux sociaux, voir affaire XIV)**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

Alain Néron suggère, pour l'avenir, que des opérations d'affichage soit organisées à différentes périodes de l'année pour s'adapter aux calendriers des événements.

NB : A la date de publication du rapport, les partenaires ayant fait part de leur souhait de participer à au moins une des opérations suivantes sont : l'abbaye de La Chaise-Dieu ; la Maison de la Fourme d'Ambert ; le château d'Aulteribe ; le musée de la Céramique ; la station de Prabouré ; Les Fourmofolies ; la cyclo sportive « Les copains » ; les trains de la découverte (AGRIVAP) ; La Maison de l'Améthyste ; Le Site Remarquable du Goût (Ail rose de Billom) ; La Route des Métiers ; Les concerts de Vollore ; Les Rencontre Arioso, Nuits classiques de Thiers.

XIII – CONTRIBUTION A LA PROMOTION TOURISTIQUE DE LA FOURME D'AMBERT

Élu référent : Alain NÉRON

Le « SIFAM » Syndicat Interprofessionnel valorisant l'AOP « Fourme d'Ambert », initie chaque année d'importantes opérations de communication, dont des campagnes d'affichage urbain partout en France. Afin de participer aux initiatives promotionnelles du SIFAM, la Maison du tourisme souhaite contribuer au financement de deux campagnes d'affichage sur les réseaux urbains de Clermont-Ferrand et Lyon pour faire bénéficier à l'ensemble des opérateurs du Livradois-Forez des retombées médiatiques ainsi générées.

Compte-tenu de l'augmentation du nombre de partenaires au plan de promotion, le budget de contribution à la promotion touristique de la Fourme d'Ambert n'est plus de 8 000 € mais de 10 000 €.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **de contribuer à la promotion touristique de la Fourme d'Ambert pour un montant prévisionnel de 10000 € HT ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

XIV – CAMPAGNES DE COMMUNICATION DIGITALE EN PARTENARIAT AVEC AUVERGNE RHONE-ALPES TOURISME

Élu référent : Alain NÉRON

Suite aux journées partenariales régionales, un plan d'actions de partenariat a été présenté aux offices de tourisme. La Maison du tourisme s'est pré-positionnée pour faire réaliser un « pack contenu » qui serait médiatisé sur les réseaux sociaux de l'agence régionale du tourisme afin de bénéficier de leur visibilité : Facebook, You Tube, Instagram, etc.

Ce « pack de contenu digital » est composé de 2 vidéos et de 20 photos dont la Maison du tourisme sera propriétaire, et qu'elle pourra utiliser comme elle le souhaite, afin de répondre aux besoins en matière de vidéos.

En remplacement de l'engagement de dépense sollicité par principe à l'occasion du CA du 12/12/2023, il vous est proposé de faire réaliser ce « pack » pendant la période des « ailes de saison » (mai octobre sont encore disponibles)

Plan de financement

- Maison du tourisme du Livradois-Forez : 1 250 € HT ;
- d'Auvergne Rhône Alpes tourisme : 2 500 € HT.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager la réalisation du « pack contenu digital » de 1 250 € HT ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

XV - CAMPAGNES RÉSEAUX SOCIAUX

Élu référent : Alain NÉRON

Dans le cadre de la stratégie de communication touristique, la Maison du tourisme met l'accent sur le développement de la communication digitale notamment via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Cette stratégie digitale permet de capter l'attention de nouvelles clientèles, en lien avec le plan marketing et les offres à valoriser. Il permet d'adresser « le bon message/ la bonne offre » à la « bonne personne » en tenant compte de : la zone géographique d'identification, la géolocalisation sur le territoire, les tranches d'âge, les centres d'intérêt, etc.

Ces campagnes ont plusieurs objectifs : augmenter la notoriété de la marque Livradois-Forez, faire désirer dans le but d'acheter ... et créer du trafic sur le site internet. Ces interactions entre les réseaux sociaux et le site internet seront renforcées ensuite par l'outil de « gestion relation client » qui permettra de qualifier un contact, de l'engager en vue de le fidéliser. Pour ce faire il est prévu des campagnes publicitaires, des posts boostés et des campagnes de recrutement de fans.

Il est notamment prévu des campagnes thématiques tous les mois.

Coût prévisionnel : 13 000 € HT.

Dont 1775 € HT à réserver au plan de promotion mutualisé (voir affaire XI)

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager des campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux pour un montant prévisionnel de 13 000 euros HT ;**

- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

XVI – SALONS & OPÉRATIONS DE PROMOTION DU PRINTEMPS

Élu référent : Alain NÉRON

Le Salon du Randonneur (à Lyon)

Il vous est proposé que la Maison du tourisme renouvelle sa participation habituelle au salon du Randonneur, à Lyon, qui se déroulera du 22 au 24 mars. Un comptoir serait mis à disposition sur le stand du collectif des OT « Auvergne Destination ». Cette année, 23 entités se sont positionnées pour participer avec « Auvergne Destination » : 8 pour le Cantal, 6 pour l'Allier, 6 pour la Haute-Loire et 3 pour le Puy-de-Dôme. Coût prévisionnel (hors frais annexes) : 500 € HT.

Le Salon du tourisme de la Haute-Loire (à Saint Paulien)

Suite à sa participation en 2023, sur invitation de la Maison du tourisme de la Haute-Loire, il vous est proposé que la Maison du tourisme renouvelle sa participation au salon du tourisme de la Haute-Loire les 13 et 14 avril. Un comptoir serait loué par la Maison du tourisme. Coût prévisionnel (hors frais annexes) : 180 € HT.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager la participation de la MDT aux deux opérations : salon du Randonneur et salon du tourisme de la Haute-Loire pour une participation prévisionnelle de 680 € HT ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

Jean Jallat informe que la fédération nationale des Sites remarquables du goût organise pour ses 30 ans un salon à Lyon les 20 et 21 septembre. Le Site remarquable du goût Les Champs d'ails de Billom sera présente et souhaite que la Maison du tourisme s'associe à son déplacement.

XVII – ACTIONS COMMERCIALES 2024

Élu référent : Annick Forestier

Il est proposé que la Maison du tourisme du Livradois-Forez participe aux actions commerciales suivantes :

- Éductours : 5 journées de présentation du Livradois-Forez destinées aux agences de voyage et autocaristes.
- Workshops : Voyage Fraizy à Pithiviers, Fitour travel à Figeac et voyages Fayard Jaccon à Monistrol-sur-Loire.
- Événementiel spécifique organisé par la Maison du tourisme et le site de visite "Vulcania" : opération commerciale qui permet aux prestataires touristiques du Puy-de-Dôme d'échanger avec des professionnels du tourisme invités sur la journée à Vulcania.
- 2 journées "accueil responsable d'associations".

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager l'ensemble de ces actions commerciales pour l'année 2024 pour un montant prévisionnel de 3 800 € HT ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

XVIII – PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME “CYBEVASION”

Élu référent : Annick Forestier

Cybevasion est une plateforme annuelle qui recense gîtes, chambres d’hôtes, campings et résidences de vacances en France. Elle recense environ 34 000 annonces d’hébergements dont de nombreux sur le Livradois-Forez et est une porte d’entrée importante sur le territoire par les internautes, grâce à 2 adresses internet phares : <https://www.chambres-hotes.fr/> et <https://www.gites.fr/>.

Un partenariat test pourrait être mis en place avec cette plateforme afin d’améliorer la visibilité de 10 hébergements touristiques (et en priorité ceux impliqués dans la démarche en cours de diagnostic personnalisé en commercialisation).

Le conseil d’administration décide :

- **de valoriser, en guise de test, la présence de 10 hébergements touristiques du Livradois-Forez (en vue d’élargir les années suivantes à d’autres hébergements, si le service est apprécié) ;**
- **d’engager la dépense pour l’année 2024 pour un montant prévisionnel de 375 € HT ;**
- **d’autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

Marie-Paule Dauphin suggère, qu’en complément de cette expérimentation, un sondage soit effectué auprès des hébergeurs pour connaître le nombre d’utilisateurs actuels de Cybevasion et leur niveau de satisfaction.

Alain Néron propose d’associer une marque de communication qui permettrait d’identifier la destination sur les annonces.

XIX – CONVENTIONS DE PARTENARIAT 2024 AVEC LES RÉSEAUX TOURISTIQUES « ROUTE DES MÉTIERS » ET « SUR LES PAS DE GASPARD »

Elue référente : Corinne MONDIN

En complément des packs proposés au réseaux touristiques, la Maison du tourisme et le syndicat mixte du PNR soutiennent les réseaux touristiques organisés à l’échelle du Livradois-Forez. Le PNR soutient financièrement ces réseaux (2000 €/réseau). La Maison du tourisme les soutient techniquement. Une convention de partenariat est signée tous les ans. Les projets de convention 2024 de ces conventions sont les suivantes :

Projet de convention avec la Route des métiers : [2024_Convention RDM PNR MDT.docx](#)

Projet de convention avec Sur les Pas de Gaspard : [2024_Convention SPG PNR MDT.docx](#)

Le conseil d’administration décide à l’unanimité :

- **de renouveler la convention de partenariat avec les réseaux touristiques Route des métiers et Sur les Pas de Gaspard ;**
- **d’autoriser la Présidente à les signer.**

XX - COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE : ACTIONS AU BÉNÉFICE DES SALARIÉS

Elue référente : Corinne MONDIN

La Maison du tourisme fait bénéficier à ses agents de chèques déjeuner. Depuis 2022, en concertation entre la direction et le comité économique et social, il est proposé, en complément, de favoriser des actions collectives : sorties, bons cadeaux, etc.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'allouer un budget de 1000 euros HT à des actions collectives proposées par le comité économique et social, au bénéfice des salariés de la Maison du tourisme.**

B – INFORMATIONS

XXI - FRÉQUENTATIONS DES BIT PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Élu référent : Céline AUGER

Alors que 2 bureaux étaient fermés pendant les vacances de Noël, la fréquentation dans les BIT a augmenté de 40 % par rapport à 2022.

Nb de visiteurs guichet

Bureau	Nb visiteurs 2023	Nb visiteurs 2022	Évolution 2023/2022
Ambert	205	105	+ 95%
Arlanc	fermé	7	-
Billom	fermé	55	-
Courpière	20	13	+ 54%
Olliergues	3	4	- 25%
Saint-Anthème	35	28	+ 25%
Thiers	283	176	+ 61%
Total général	546	388	41%

Nb de contacts téléphone et guichet

Bureau	2023	2022	Évolution 2023/2022
Ambert	165	75	+ 120%
Arlanc	fermé	8	-
Billom	fermé	42	-
Courpière	17	14	+ 21%
Olliergues	1	4	-75%
Saint-Anthème	28	27	+ 4%
Thiers	109	52	+ 110%
Total général	320	222	+ 44%

XXII - INAUGURATION DU BUREAU DE BILLOM

Élu référent : Céline AUGER

Les travaux de réaménagements du bureau de Billom ont débuté début janvier 2024 pour une durée d'un mois. Le nouveau mobilier a pu être installé début février. Le bureau a pu réouvrir ses portes le 12 février. Date d'inauguration du nouveau local : le mardi 5 mars à 11 h 30.

XXIII – DESTINATION GRAND AIR

Élu référent : Bernard AUROY

Un comité de pilotage « Destination Grand air » s'est tenu le 8 février dernier à Ambert. Les éléments présentés et le compte-rendu sont disponibles en ligne.

- [Compte-rendu des Ateliers \(avec le relevé de décisions des deux ateliers\)](#)
- [Présentation - Atelier Gouvernance](#)
- [Illustration du schéma de gouvernance décidé pendant l'atelier Gouvernance](#)
- [Présentation - Atelier Structuration de l'offre](#)

XXIV - INFORMATION SUR LES RELATIONS PRESSE EN COURS

Élu référent : Alain NÉRON

- **Reportage Echappées Belles (France 5) : « l'Auvergne secrète en hiver »** en partenariat avec Auvergne Rhône-Alpes tourisme (service presse France). Tournage du 05 au 12/02 en Auvergne, dont une journée en Livradois-Forez, à Thiers. Visite de l'entreprise Fontenille-Pataud (label Entreprise Patrimoine Vivant) : entre tradition et innovation ; montage d'un couteau Le Thiers à la coutellerie Robert David. Diffusion prévue en mars 2024. Documentaire de 90 min.



- **TF1 : reportage du JT du week-end avec Guillaume Frixon.** Au programme : la Fourme d'Ambert en cuisine par Léo Fafournoux (restaurant les Chênes à Augerolles), découverte de la station de Prabouré par François Philibert, activité « chiens de traîneaux » avec le chalet Les Sibériens (à Saint-Anthème). Tournage les 09/02 et 10/02 Diffusion au JT du samedi 10/02 (20h30). A voir en Replay : <https://www.tf1.fr/tf1/replay>



XXV – BILAN DU PARTENARIAT AVEC LE CSE MICHELIN 2023 ET NOUVEAUX SEJOURS 2024

Élue référente : Annick Forestier

1- Chiffre d'affaires 2023 par séjour

Séjours	Chiffre d'affaires		Total
	Printemps	Automne	
Amusez-vous dans un parc d'aventures et testez l'hébergement insolite	3 748.00€	4 288.00€	8 036.00€
Marchez sur les traces des couteliers Thiernois et fabriquez votre couteau	3 581.00€	6 735.00€	10 316.00€
Réalisez votre rêve, offre-vous un vol découverte en avion	2 628.00€	3 504.00€	6 132.00€
Choisissez une escapade « slow life » en écolodge	4 444.00€	4 410.00€	8 854.00€
Vivez la vie de château	2 170.00€	4 798.00€	6 968.00€
Façonnez votre bijou avec une Améthyste d'auvergne	2 680.00€	2 796.00€	5 476.00€
Confectionner des confitures artisanales de fruits rouges avec Claire	254.00€	254.00€	508.00€
Voyagez en montgolfière, un rêve accessible à tous	2 800.00€	8 358.00€	11 158.00€
Sautez en parachute en tandem et dépassez vos limites !	1 588.00€	2 382.00€	3 970.00€
Déconnectez-vous et ressourcez-vous dans un bain de forêt	690.00€	2 485.00€	3 105.00€
Profitez d'un week-end cabaret chic et design	1 320.00€	3 960.00€	5 280.00€
Allez, on va voir les vaches !	672.00€	2 478.00€	3 150.00€
TOTAL	26 575.00€	46 448.00€	73 023.00€

2 - Évolution du chiffre d'affaires sur 3 ans

	2021	2022	2023
Printemps	18 030.00€	21 577.00 €	26 575.00€
Automne	31 404.00€	29 588.00 €	46 488.00€
Total	49 343 €	51 165€	73 023.00€

3 - Évolution de ce partenariat en 2024

Les séjours qui ce sont les mieux vendus en 2023 ont été conservés, les moins vendus retirés. 2 nouveaux circuits sont venus compléter l'offre touristique en Livradois-Forez :

- Stage de fauconnerie, volcan de Montpeloux,
- Enquêtez au château de Vollre.

XXVI - RÉFÉRENCIEMENT D'UN PRODUIT VÉLO CHEZ ALLIBERT TREKKING

Élue référente : Annick Forestier

En octobre dernier, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a lancé un travail pour mieux connaître l'état de la mise en production de l'offre randonnée et vélo dans la région. L'agence KIPK associée à ALLIBERT TREKKING a été sélectionnée pour accompagner 10 territoires dans la production et la commercialisation de séjours touristiques packagés. Le Livradois-Forez a été retenu et la Maison du tourisme a travaillé à la mise en place d'un séjour reliant le nord et le sud du territoire. Ce séjour, intitulé "de Thiers à Ambert en vélo électrique", a été présenté et sélectionné par l'agence Allibert Trekking pour un référencement à son catalogue en 2024.

Prestataires inclus dans ce séjour :

- Centre nature les 4 vents, Aubusson d'Auvergne,
- Château d'Aulteribe,
- Granit Bike, Ambert
- Chambres d'hôtes le Fournia, Grandrif.

Prestataire en option : Parc d'activité de Prabouré.

Durée du séjour : 5 jours/4 nuits.

Prix : à partir de 475.00€.

Distributeur en exclusivité : Allibert Trekking.

Lien vers le produit : <https://www.allibert-trekking.com/voyage/massif-central-vtt-electrique-livradois-forez>

XXVII – PARTENARIAT ENEDIS

Élue référente : Annick Forestier

Une rencontre a eu lieu en novembre dernier à Brioude avec le comité CMCAS d'Enedis Clermont-le Puy. Une présentation du territoire et des offres groupes et individuelles a été faite devant les membres de la commission. La CMCAS a proposé l'insertion, dans son magazine de décembre, de l'offre touristique "marchez sur les traces des couteliers" et une seconde au printemps avec une offre de pleine nature. Des rencontres avec d'autres CMCAS sont prévues en 2024.

XXVIII – SCHMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Élue référente : Corinne MONDIN

Cabinet d'étude : MDP Consulting

Dates de lancement :

- Comité de pilotage de lancement de l'étude : vendredi 15 mars 2024 à 14h00
- Rencontre de l'ensemble des présidents et VP tourisme, directeur et chargé.e de mission tourisme des communautés.
- Organisation de 8 rencontres locales avec quelques prestataires touristiques

XXIX – COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE L'ENTENTE

Élu référent : Corinne MONDIN

Une conférence de l'Entente s'est tenue le 21 décembre dernier. Le CR est consultable : [231221-CR Entente Signé.pdf](#)

XXX – RESULTATS DES ÉLECTIONS DU CONSEIL SOCIAL ET ECONOMIQUE

Élu référent : Corinne MONDIN

Les élections du CSE se sont tenues en fin d'année 2023. Ont été élus :

- Titulaires : Liste SNEPAT FO (Mégane Socier, Marie-Elise Chossonery)
- Suppléants : Liste SNEPAT FO (François-Xavier Aubert La Fayette, Muriel Papillon).

XXXI – MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Élue référente : Corinne MONDIN

Pour pallier quelques arrêts maladie (dont deux agents au BIT de Thiers) la Maison du tourisme a recruté depuis mercredi 14 février Jeanne Cregut (contrat 24h) pour assurer les missions suivantes : animatrice de destination au BIT de Thiers, appui à l'organisation des balades nature et patrimoine, gestion de l'écoute client. Ce contrat sera renouvelé tant que les agents permanents ne seront pas revenus.

Comme tous les ans, il est prévu un recrutement de saisonniers :

- 1 chargé d'entretien des sentiers de randonnée (CDD 3 mois, 35h) : Mickäel Schmisser.
- 1 conseiller en séjour volant (CDD 6 mois, 35h) : Catherine Vitry.
- 8 conseillers en séjour saisonniers maximum (CDD 2,5 mois, 27h) dont Jeanne Cregut.

XXXII – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élue référente : Corinne MONDIN

Depuis le dernier conseil d'administration, la Maison du tourisme a remboursé des frais de déplacement à Bernard AUROY (69,7 €).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 mars 2024

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 24
Nombre de votants présents : 20
Nombre de voix (présents et représentés) : 22
Le quorum d'1/2 de 28 (14) est atteint.

1^{ère} RÉSOLUTION /Affaire I :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION /Affaire II :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION /Affaire III :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION /Affaire V :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VI :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

6^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VII :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

7^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VIII :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

8^{ème} RÉSOLUTION /Affaire IX :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

9^{ème} RÉSOLUTION /Affaire X :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

9^{ème} RÉOLUTION /Affaire XI :

Pour	4
Contre	4
Abstention	14

Affaire reportée

11^{ème} RÉOLUTION /Affaire XII :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

12^{ème} RÉOLUTION /Affaire XIII :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

13^{ème} RÉOLUTION /Affaire XIV :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

14^{ème} RÉOLUTION /Affaire XV :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

15^{ème} RÉOLUTION /Affaire XVI :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

16^{ème} RÉOLUTION /Affaire XVII :

Pour	20
Contre	1
Abstention	1

17^{ème} RÉOLUTION /Affaire XVIII :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

18^{ème} RÉOLUTION /Affaire XIX :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

19^{ème} RÉOLUTION /Affaire XX :

Pour	22
Contre	0
Abstention	0